

HABILITATION ÉLECTRIQUE (BS OU BR) :

Intervenir en sécurité dans mon domaine d'activité - intervention hors tension (BS) ou sous tension (BR)

Cette formation permet à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique BR ou BS



Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **reconnaître** le danger de l'électrisation lors de leurs interventions
- **opérer en sécurité** sur l'ensemble ou sur une partie d'un ouvrage en exploitation
- **appliquer les consignes de sécurité** lors d'une intervention sur des installations électriques basse tension (BT)

Programme

JOUR 1

- Le principe de l'habilitation électrique
- Les définitions générales
- Les domaines de tension et les différentes habilitations
- Les notions électriques
- La surcharge, le court-circuit et les éléments de protection associés
- Les dangers et les effets du courant électrique
- Analyse des moyens de protection contre les chocs électriques
- Les zones d'environnement et leurs limites

JOUR 2

- Les interventions hors tension et sous tension
- Exercices pratiques de raccordements en respectant les prescriptions de sécurité électrique
- Exercices pratiques de dépannage
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
- Les matériels de protection
- Les informations sur les premiers secours
- Que faire en cas d'incendie ?
- QCM et mises en situation BS et BR

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques

- Mise en situation sur tableaux électriques résidentiels et équipements en salles pratiques chauffage électrique, eau chaude sanitaire, chaudières, ventilation et pompes à chaleur

Apports théoriques

- Apports théoriques à l'aide d'une vidéo projection de supports animés en inter activité et échanges formateur-stagiaires et stagiaires-stagiaires

LES + DE CETTE FORMATION

- Adaptation de la formation au métier de plombier chauffagiste et d'électricien
- Exercices pratiques sur équipements en situation réelle des centres de formation
- Rappels sur les notions électriques élémentaires (animations et exercices pratiques)



INFORMATION

L'habilitation électrique est obligatoire pour tout salarié effectuant des opérations sur les installations électriques et dans leur voisinage

Nombre de participants

8 maximum par session

Durée

2 jours, soit 14 heures

Public concerné

Tout public des métiers de l'installation et du dépannage du bâtiment

Références

- Publication NFC 18510
- Brochure INRS ED 6127
- Décret 2010-1118

Prérequis

Il est recommandé d'avoir une expérience terrain et d'avoir déjà acquis les bases en électricité nécessaires aux opérations courantes dans le métier.

Tarif par stagiaire

560€ HT, soit 672€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation / QCM de fin de formation / Mises en situations pratiques sur équipements spécifiques du métier concerné / Attestation de formation

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 04 72 10 27 69

www.thermor-pro.fr

RUBRIQUE FORMATIONS